

Le 09 Avril 2016

Loi Travail : on continue la mobilisation le 12, 14, 20 et 28 avril !

Ce samedi 9 avril, un mois après la première journée nationale de mobilisation contre la loi Travail, le mouvement ne faiblit pas : ce sont près de 500 000 personnes qui ont manifesté dans plus de 200 endroits en France, contre cette loi dont le seul projet est de détruire le droit du travail et de mettre les travailleurs et les travailleuses dans une situation de soumission à leurs employeurs.

Le mouvement confirme donc sa véhémence dans ces manifestations d'ampleur, qui furent l'occasion d'une nouvelle jonction entre les salarié-e-s, les étudiant-e-s, les lycéen-ne-s, les chômeurs, les chômeuses et les précaires. De plus, le mouvement se diversifie et s'étend grâce à des initiatives innovantes comme les « Nuits Debout », qui se mettent en place partout en France à l'occasion de cette journée. Mais c'est notamment grâce à une grève générale massive dans tous les secteurs et à un blocage de l'économie que nous pourrons gagner. C'est pourquoi nous ne pouvons nous satisfaire du calendrier de mobilisation fixé par l'intersyndicale qui, loin d'appeler à construire cette grève générale, laisse passer 3 semaines avant la nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle du 28 mars.

En tant que travailleur/ses et futur travailleur/ses, les étudiant.e.s ont plus que jamais un rôle à jouer dans cette lutte. Contrairement aux autres organisations étudiantes, nous tenons à mettre en avant les dates de mobilisation impulsées par la Coordination Nationale Étudiante : journée d'action et de convergence notamment avec les cheminots le 12 mars, journées et de manifestations dans tous les secteurs le 14 et 20 mars.

Partout le mouvement doit se doter de cadres d'auto-organisation émanant des assemblées générales, qui sont les plus légitimes et les plus à même de décider des suites de la lutte. La Coordination Nationale Étudiante commence à se doter d'outils qui tendent à structurer le mouvement de manière démocratique : appels propres, porte-parolat, calendrier... La troisième coordination se tient ce week-end à Nanterre, avec en parallèle la première Coordination Nationale Lycéenne !

Malgré notre détermination, notre mobilisation se voit entachée de multiples violences policières. C'est ainsi qu'à Paris, en fin de manifestation, les forces de l'ordre ont à nouveau utilisé abusivement de gaz lacrymogènes, de flashball et des grenades de désencerclement. À Rennes, c'est près d'une cinquantaine de personnes qui ont été blessé-e-s par l'action de la police, dont 8 très gravement. Depuis le début de la mobilisation, le bilan des blessé-e-s et des condamné-e-s ne

fait que s'alourdir dans de nombreuses villes (Lyon, Nantes, Grenoble, Pau...). Nous condamnons cette violence du gouvernement et particulièrement de la police, toujours encline à la provocation lors de ces manifestations.

Nous sommes plus que jamais déterminé-e-s à nous battre pour le retrait immédiat, total, définitif et sans négociation de cette loi !

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttés / Porte-parolat : 06.86.80.24.45 / <http://www.solidaires-etudiant.org> / contact@solidaires-etudiant-e-s.org